

Bouteflika exhorte les femmes «à demeurer aux premiers rangs du combat pacifique»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4724 - Ven. 8 - Sam. 9 mars 2019 - Prix : 10 DA

Ils ont atteint le plus haut niveau depuis l'indépendance

Les cas de divorce explosent en Algérie

Page 3

Risquant 5 à 15 ans de prison plus une amende

Les pharmaciens appelés à plus de vigilance dans la vente des psychotropes

Page 24

Parler au nom du peuple est une arme à double tranchant

Par Mohamed Habili

Ils sont nombreux aujourd'hui ceux qui non seulement se croient en phase avec le peuple algérien dans son ensemble, mais ne se gênent nullement de parler en son nom, de même que s'ils avaient été dûment mandatés par lui pour ce faire. Ainsi en est-il de tous les partis et personnalités, plus du reste les premiers que les seconds, qui se réunissent au siège d'un des leurs, ce qu'ils font à chaque fois l'avant-veille d'un vendredi, pour donner le sentiment que les manifestations du vendredi qui vient se feront sur leur signal. Mais ainsi en est-il aussi des partis et organisations de toutes obédiences et origines qui ne se réunissent pas avec les premiers mais qui sont sur la même longueur d'onde qu'eux. Or, par les temps qui courent, il n'y a pas que les organisations politiques qui se soient instituées d'autorité représentants du peuple en tant que tout, les journaux anti-Bouteflika par profession ont pris ce titre sans en révéler eux non plus à personne, sinon à leur caprice, en dépit du fait qu'ils ne se vendent guère. Ils seraient plus ou moins justifiés dans cette usurpation si leurs produits s'arrachaient à peine posés sur les étals. Chacun peut se rendre compte par lui-même qu'en fait il n'en est rien. Il n'y aurait eu cependant rien à opposer à tout ce monde, en apparence sur le pied de la révolte, s'il s'était contenté de se présenter comme une des composantes de la partie du peuple qui ne veut pas d'un cinquième mandat au président sortant, Abdelaziz Bouteflika.

Suite en page 3

Marches dans le calme à travers le pays

Un 8 mars chaleureux



Ph/E. Soraya/J. A.

Une présence féminine importante a été enregistrée, cette action ayant coïncidé avec la Journée internationale de la femme. Ainsi, la marche d'hier a été agrémentée par des youyous, des femmes en haïk et beaucoup de vigilance contre tout dérapage. Lire page 2

Benmessaoud insiste sur l'objectif

Impératif de l'investissement touristique dans le Sud

Page 2

Du 10 au 13 mars à Mostaganem

4^e prix Mohamed Khadda d'arts plastiques

Page 13

Marches dans le calme à travers le pays

Un 8 mars chaleureux

■ Une présence féminine importante a été enregistrée, cette action ayant coïncidé avec la Journée internationale de la femme. Ainsi, la marche d'hier a été agrémentée par des youyous, des femmes en haïk et beaucoup de vigilance contre tout dérapage.

Par Massi Salami

L'acte III de la marche populaire pour un changement politique dans le pays s'est déroulé, hier, dans différentes wilayas du pays. A Alger, une foule compacte s'est rassemblée à la Place Audin. Contrairement aux jours précédents, les manifestants ont fait leur apparition vers midi et non pas après la grande prière. A 14 heures, les forces de police, mobilisées en grand nombre, étaient déjà débordées et trouvaient toutes les peines du monde à contenir la grande foule qui ne cessait de grossir. Les marcheurs, ayant afflué de

différentes communes d'Alger et convergé vers le centre de la capitale, voulaient emprunter le boulevard Mohamed V. Ce à quoi les policiers se sont opposés fermement. Dans leur tentative de bloquer la progression des manifestants, quelques heurts ont été enregistrés et les policiers n'ont pas hésité à faire usage de gaz lacrymogènes. Ce à quoi, les jeunes protestataires ont répondu par «*Silmia, Silmia*». Un homme, la cinquantaine, importuné par les gaz lacrymogènes a perdu connaissance et a vite été évacué par des manifestants. Après quelques tentatives de franchir le cordon de sécurité formé par les éléments de CRS et la résistance de ces derniers en bloquant la route à l'aide de leurs camions, la tension s'est un peu apaisée. Les policiers ont laissé un petit couloir pour les manifestants qui voulaient passer. Ainsi, après cet accrochage n'ayant pas beaucoup duré, grâce au mot d'ordre de faire une marche dans le calme, le rassemblement s'est poursuivi dans une ambiance tantôt festive, tantôt revendicative. Une présence féminine importante a été enregistrée, cette action ayant coïncidé avec la Journée internatio-



Photo: Soraya J. A.

nale de la femme. Ainsi, la marche d'hier a été agrémentée par des youyous, des femmes en haïk et beaucoup de vigilance contre tout dérapage. Faut-il préciser que parmi les marcheurs, des personnes se sont improvisées encadreurs et n'hésitaient pas à rappeler à l'ordre des jeunes, parfois surexcités ou agités. Le rassemblement grandiose qui a duré des heures a fait que les principales artères du centre de la capitale étaient

noires de monde. Pratiquement, aucun grave dépassement n'est à regretter. Les citoyens, des jeunes dans leur grande majorité, ont tenu scrupuleusement au respect du caractère populaire et pacifique de la marche. Surtout, ils étaient intraitables face à tout risque de récupération par des partis ou personnalités politiques. Le candidat à l'élection présidentielle Ali Ghediri a été hué puis chassé par les manifestants au niveau

de la rue Didouche Mourad. Le général-major à la retraite a quitté les lieux sous les cris de «*Dégage ! Dégage !*». Tout compte fait, les marches d'hier se sont fort heureusement déroulées dans le calme et la mobilisation est restée importante. Des marches similaires ont été signalées à travers la quasi totalité des villes du pays.

M. S.

Mourad Zemali La législation du travail algérien garantit l'égalité des chances entre la femme et l'homme

LE MINISTRE de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a affirmé jeudi à Mostaganem, que la législation du travail algérien garantit l'égalité des chances entre la femme et l'homme et assure à la femme la possibilité d'être fidèle à ses engagements professionnels et familiaux. Lors d'une cérémonie en l'honneur de la femme ouvrière, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, M. Zemali a souligné que «notre pays est à l'avant-garde des pays ayant adopté une législation de travail juste qui garantit l'équité à la femme et l'égalité des chances entre tous les travailleurs dans les salaires, l'émancipation dans les carrières, entre autres avantages, interdisant toute forme de discrimination». «La loi d'assurance sociale ne fait aucune distinction entre les sexes garantissant à la femme une assurance sur le chômage, les maladies professionnelles et autres accidents du travail, en plus de dispositions en matière de protection infantile et maternelle et de retraite», a-t-il indiqué, soulignant que la femme travailleuse bénéficie d'un congé de maternité de 14 semaines payé à 100 pour cent. La femme algérienne, a souligné, le ministre est le partenaire de l'homme dans l'action de développement économique, social et culturel grâce à sa présence dans divers domaines de travail, de production, de créativité et de services, et aussi dans la prise de décisions. L. M.

Benmessaoud insiste sur l'objectif

Impératif de l'investissement touristique dans le Sud

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a insisté, hier à Illizi, sur l'impératif de renforcer l'investissement touristique dans la région vu la richesse touristique, civilisationnelle et historique de la région.

Dans une déclaration à la presse, en marge de l'inspection des projets en cours de réalisation dans la région, le ministre a

précisé que cette dernière «dispose de grandes potentialités qui doivent être exploitées pour en faire une région touristique par excellence», indiquant avoir inspecté le projet de réalisation d'un village touristique et procédé à la pose de la première pierre de la réalisation d'un nouvel hôtel qui assureront, tous deux, plus de 700 lits. 12 nouveaux investisseurs «ont déposé leurs

dossiers d'investissement pour entamer la réalisation de projets touristiques en vue de rattraper le déficit en matière d'hébergement dans la région», a-t-il fait savoir, soulignant «la disposition de son département et des autorités locales à assurer l'aide nécessaire à ces investisseurs».

Le secteur du tourisme constitue «l'un des secteurs phares à même de réaliser le

développement économique hors hydrocarbures», a-t-il affirmé, appelant jeunes et femmes à investir dans ce secteur.

Le ministre a visité la foire de l'artisanat et signé une convention entre son secteur et l'Institut national de l'environnement visant à renforcer le partenariat et la coopération en matière de formation. R. T.

La loi criminalisant les violences faites aux femmes toujours pas appliquée

Ces Algériennes qui souffrent en silence

Les 08 mars de chaque année, le monde célèbre la Journée internationale de la femme, une occasion pour affirmer les droits constitutionnels arrachés par la femme algérienne. Alors que la communauté internationale se mobilise pour lutter contre les violences que subissent trop de femmes, les chiffres de la brutalité dans les ménages en Algérie sont plus qu'alarmants. Aujourd'hui, comme on le voit, les violences faites aux femmes prennent l'ampleur d'une pandémie. Elles portent gravement atteinte aussi bien à la santé publique qu'aux droits de l'Homme. Les enquêtes et études menées dans notre pays, ont dévoilé la proportion prise par les violences physiques, sans pour autant réduire la portée des autres souffrances éprouvées

par les victimes qui, pour des raisons liées surtout à l'environnement et au niveau culturel, sont cachées dans la plupart des cas : violence psychologique, harcèlement sexuel, viol, inceste, etc. Pourtant, la législation a changé car depuis 2015 une loi qui protège les victimes a été adoptée. Un texte qui renforce les peines contre toute forme de maltraitance, cela va du harcèlement de rue jusqu'au viol conjugal. Bien que celles-ci jouissent de plus de droits, les femmes n'osent toujours pas porter plainte. Il reste encore beaucoup à faire pour briser la loi du silence. Cependant, cette loi, «n'est toujours pas appliquée», a indiqué, Dalila Djerbal, membre du Réseau Wassila. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, à l'occasion du 8 mars, l'invitée a fait savoir que

«il n'y a pas eu de textes d'application, donc ce sont toujours les anciennes procédures qui fonctionnent». Selon elle, contrairement aux clichés répandus dans la société, la justice ne garantit pas une protection efficace pour les femmes victimes de violences conjugales. M^{me} Djerbal a avancé, à ce propos, que seulement 20% des victimes, qui viennent au Réseau pour demander de l'information et de l'aide, envisagent de recourir à la justice pour mettre fin à leurs souffrances. «Ces femmes victimes ne se sentent pas protégées par la loi. Elles sont dissuadées par le risque de se retrouver dans la rue, puisque les procès durent des mois et même, parfois, des années», a expliqué la militante féministe qui précise que le fameux Fonds de pensions alimentaires (FPA)

n'est toujours pas opérationnel. «C'est tout le fonctionnement de la justice qui doit être changé», a-t-elle ajouté. S'agissant des cas des mères célibataires, elle a affirmé que c'est un déni de droit et de citoyenneté, aussi bien pour la mère que pour l'enfant. «On fait semblant de protéger l'enfant, qui est quelque chose de fondamental et d'essentiel dans la société. Mais la réalité, la mère célibataire et son enfant n'existent pas dans le code de la famille. C'est très grave». Cette catégorie, en situation de vulnérabilité, a besoin de soutien et des institutions de l'état pour la protéger et élever ces enfants, estime M^{me} Djerbal qui déclare, en conclusion : «Nous demandons la reconnaissance juridique et sociale de la mère et de l'enfant».

Meriem Benchaouia

Célébration du 8 mars

Bouteflika exhorte les femmes «à demeurer aux premiers rangs du combat pacifique»

■ Dans son message à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, appelant «les femmes à demeurer aux premiers rangs du combat pacifique», a exhorté «tous (les Algériens), et en premier lieu les mères, à veiller à la préservation de l'Algérie, en général, et de ses enfants en particulier».

Par Lynda Naili

A ce titre, rappelant les «glorieuses pages de la mobilisation de la femme algérienne pour la défense de la patrie», le chef de l'Etat dira qu'«en Algérie, le printemps est la saison des commémorations des haltes de notre combat et de nos victoires, et pour nous, promouvoir la place de la femme fait partie de ce combat, qu'est aujourd'hui la bataille de la construction et de l'édification». Aussi, s'adressant aux Algériennes, le président de la République dira : «Je vous exhorte, mes chères sœurs, à demeurer aux premiers rangs de ce combat pacifique, le combat de la protection de la patrie et de la préservation de ses enfants, autrement dit, le combat de l'Algérie», ceci avant de réitérer ses «félicitations à l'occasion de la Journée internationale de la femme» et ses «vœux les meilleurs à vous tous».

«Veiller à la préservation de l'Algérie»

Ceci étant, se félicitant de la «maturité» des manifestants, en particulier «des jeunes», «sortis à travers les différentes régions du pays, afin d'exprimer pacifiquement leurs opinions», le chef de l'Etat appellera néanmoins «à la vigilance et à la prudence».

En ces termes, le Président Bouteflika écrira dans son message : «Nous avons enregistré, il y a quelques jours, la sortie de nombre de nos concitoyens et concitoyennes, à travers les différentes régions du pays, afin d'exprimer pacifiquement leurs

opinions, et nous nous félicitons de cette maturité de nos concitoyens, y compris de nos jeunes, et du fait que le pluralisme démocratique, pour lequel nous avons tant milité, soit désormais une réalité palpable».

«Néanmoins, enchaînera-t-il, nous nous devons d'appeler à la vigilance et à la prudence quant à une éventuelle infiltration de cette expression pacifique par une quelconque partie insidieuse, de l'intérieur ou de l'extérieur, qui pourrait, qu'Allah nous en préserve, susciter la fitna et provoquer le chaos avec tout ce qu'ils peuvent entraîner comme crises et malheurs».

En outre, soulignant que son message est «loin d'obéir à une logique d'intimidation, mes assertions procèdent d'un sens des responsabilités et d'un souci de fidélité au serment de préserver l'Algérie, ô combien glorieuse est-elle», le Président indiquera que «l'Algérie continue à être confrontée à plusieurs menaces, de l'extérieur et autant de défis à l'intérieur». «Nombreux sont les haineux à l'étranger à regretter que l'Algérie ait traversé paisiblement la déferlante du printemps arabe». «En effet, poursuivra le chef de l'Etat, autour de nos frontières se jouent des crises et des tragédies induites par le terrorisme dans certains pays de notre voisinage, alors qu'au niveau mondial, notre nation arabe continue à être en bute à des conflits, des dissensions et même des tragédies sanglantes. Et même si Allah, dans sa grande bonté, a voulu que l'Algérie soit à l'abri de toute cette tourmente, nous nous devons d'être prudents et vigilants afin de préser-



P.N.D. R.

ver notre cher pays». Et d'ajouter ainsi que «nombreux sont les haineux à l'étranger à regretter que l'Algérie ait traversé, grâce à vous Algériens et Algériennes, paisiblement et sereinement, la déferlante du printemps arabe. Ces cercles, qui nous envient notre liberté, l'indépendance de notre décision et nos positions justes, n'ont jamais cessé de conspirer contre notre pays».

«Nous avons besoin de préserver la stabilité pour réaliser davantage de succès et progrès»

Rappelant que «l'Algérie a payé le prix fort pour le recouvrement de son indépendance et sa liberté et notre peuple a payé un lourd et douloureux tribut pour en préserver l'unité et le rétablisse-

ment de sa paix et stabilité, après une tragédie nationale sanglante», «exhorte aujourd'hui tous les Algériens, et en premier lieu les mères, à veiller à la préservation de l'Algérie, en général, et de ses enfants en particulier».

Par ailleurs, le Président Bouteflika, affirmant que «nous nous sommes attelés, à travers nos différentes lois, à l'élargissement des libertés et au raffermissement des droits des citoyens à la liberté d'expression et au droit de rassemblement pacifique, dans le cadre de la loi», dira qu'aujourd'hui «nous avons besoin de préserver la stabilité pour se consacrer, peuple et pouvoir, au parachèvement de l'œuvre de construction et d'édification et pour réaliser davantage de succès et progrès».

L. N.

Ils ont atteint le plus haut niveau depuis l'indépendance Les cas de divorce explosent en Algérie

Surprenant : la période de mariage devient de plus en plus courte. Les tribunaux enregistrent en moyenne annuelle supplémentaire de plus de 5 000 affaires de divorce, soit un cas de divorce toutes les 6 heures. Selon les dernières statistiques, 68 284 cas de divorce ont été enregistrés en 2018.

Le nombre des divorces explose. Selon les dernières données de l'institution judiciaire, le taux de divorce a atteint son plus haut niveau en Algérie depuis l'indépendance, selon les experts. Les tribunaux ont enregistré 68 284 cas de divorce en 2018, un nombre en hausse par rapport à l'année 2017, a fait savoir l'experte juridique, Souad Kassâa. Elle a ajouté que 30% des divorces

sont signalés parmi des couples nouvellement mariés et étaient prononcés après consentement des deux parties, sur décision du juge ou unilatéralement. Des chiffres inquiétants, d'autant plus que ce sont surtout les enfants qui subissent les dommages collatéraux de ce phénomène de la société.

Selon l'experte juridique, «des statistiques récentes révèlent 68 284 cas de divorce enregistrés en 2018 en Algérie contre 65 637 en 2017». Elle a révélé lors d'une rencontre nationale sur «le divorce», organisée à l'Université des sciences islamiques «Emir Abdelkader», que le taux de divorce a atteint «son plus haut niveau en Algérie depuis l'indépendance».

De son côté, l'enseignante Zoubida Akroufa (université Abderrahmane-Mira de Béjaïa) a assuré que 90% des cas de divorce ont été prononcés dans un état de colère, soulignant que «l'Algérie est le cinquième pays à l'échelle arabe qui enregistre un taux élevé en termes de divorce».

Alors que dans un passé récent la quasi-totalité des divorces s'effectuaient sur le mode de la répudiation, aujourd'hui les femmes n'hésitent pas à prendre l'initiative de la séparation. Depuis l'institution du «khol'â» qui consiste à accorder à la femme le droit d'obtenir un divorce, il a été constaté une explosion de divorces de ce type. La procédure de khôl'â est le seul moyen qui leur permet de racheter au final leur liberté,

moyennant une compensation financière au profit du mari qui, lui, a le droit de répudier son épouse à tout moment sans aucun motif. Tant les causes de divorce sont nombreuses, c'est souvent les femmes qui en pâtissent. Environ 15 000 cas de répudiation ont été recensés durant l'année 2018 en Algérie, a révélé M^{me} Akroufa, expliquant que la propagation du phénomène du divorce est due «à l'ignorance des dispositions relatives au divorce et la mauvaise interprétation et confusion de certaines fatwas diffusées sur des chaînes satellitaires». Toutes ces statistiques démontrent la vulnérabilité du mariage du fait des bouleversements que connaît la société algérienne.

Karima Nacer

LA QUESTION DU JOUR

Parler au nom du peuple est une arme à double tranchant

Suite de la page une

Car qui se permet de parler en lieu et place d'un peuple tout entier se place, peut-être sans le savoir, dans une perspective révolutionnaire, c'est-à-dire le plus souvent sur une pente glissante, en particulier si la situation du pays objectivement n'est pas révolutionnaire. Dans l'histoire récente du pays, il y a eu deux épisodes où l'opposition a agi de la sorte, et que les acteurs d'aujourd'hui auraient intérêt à méditer. La première fois c'était en juin 1991, lorsque le FIS, qui croyait dur comme fer qu'il représentait tout le peuple algérien, pour qui en dehors de lui il n'y avait que des partis lilliputiens, avait appelé à la grève générale insurrectionnelle. Les manifestations et autres actions de masse ne lui suffisant pas à imposer ses vues, il ne lui restait plus dans ces conditions qu'à appeler à la grève générale, l'arme de dernier recours, l'arme décisive. Ce qu'il fit. La grève générale insurrectionnelle a été un échec lamentable. C'en était fait de lui dès ce moment, ayant lui-même apporté la preuve que pour aussi fort qu'il se croyait, il n'était pas en réalité en mesure de paralyser le pays. Tous ceux qui dans le pays ne se fiaient qu'aux faits pour se guider à travers la confusion qui régnait alors dans le pays ont compris qu'il s'était porté un coup mortel, et que dès lors ses jours étaient comptés. La deuxième fois où l'opposition a appelé à la grève générale, c'était dans un contexte beaucoup moins chargé de périls il est vrai, mais l'enseignement qui s'en est dégagé n'en reste pas moins instructif. C'était en 1997, lors de la protestation contre la fraude ayant marqué les législatives de 1997, elles-mêmes coïncidant avec la reprise du processus électoral, fraude imputée au RND, un parti certes nouvellement créé, mais qui à la différence des autres était à ce moment armé. Là encore, les manifestations n'ayant pas suffi à en faire annuler les résultats, il ne restait plus aux protestataires, qui se réclamaient du peuple tout entier comme les opposants d'aujourd'hui au 5^e mandat, qu'à appeler à la grève générale. Ils ne feront pas mieux à cet égard que le FIS six ans plus tôt. Les anti-Bouteflika s'acheminent-ils à leur tour vers cet ultime recours qu'est la grève générale ? On le croirait en tout cas à voir Ali Benflis s'interroger ouvertement sur les formes de lutte autres que les manifestations, si d'aventure celles-ci n'obtiennent pas gain de cause, c'est-à-dire le retrait de la candidature de Bouteflika. Ce qui du reste ne semble guère dans l'intention de ce dernier.

M. H.

Regard

Nucléaire civil, l'option de plus pour l'Algérie ?

■ L'Algérie a, en maintes occasions, exprimé son droit au développement de l'énergie civile ; une option que de nombreux pays en développement ont retenue et même revendiquée dans le sens où la volonté de passer au développement de cette énergie à des fins civiles passe par l'approbation et la bénédiction de la communauté internationale, à sa tête les grandes puissances de ce monde qui s'érigent en gardiennes de la sécurité et de la sûreté nucléaires.



Par Filali H. Imène

Pour avoir été depuis son indépendance, un Etat anti-nucléaire militaire et un des pays dont les populations ont été victimes d'essais nucléaires faits sur le territoire algérien colonisé à l'époque par l'armée française, l'Algérie a été d'une constance irréprochable quant à son attachement à la paix dans les airs africaine, maghrébine et méditerranéenne, œuvrant à chaque fois à des solutions pacifiques dans des pays tiers, et s'opposant farouchement à l'ingérence dans

les affaires internes des Etats.

Ce qui fait de notre pays un Etat très fiable politiquement en matière de développement de nucléaire civil et un partenaire technologiquement et scientifiquement valable pour avoir pratiqué et appliqué la recherche dans le domaine nucléaire depuis des décennies à des fins médicales ; ce qui le rend éligible au développement du nucléaire à des fins de production de l'énergie électrique.

Plus que la sécurité nucléaire qui relève de la vigilance des Etats dans le cadre de la gestion des risques liés au terrorisme et

à la subversion, c'est la sûreté nucléaire, qui porte sur l'ensemble des activités concernant le maintien de «l'intégrité des mécanismes, le processus, les outils et les instruments contenant de la matière radioactive permettant de garantir l'absence d'effets dommageables sur les individus et l'environnement», qui doit susciter toute l'attention et concentrer tous les efforts afin d'être au diapason de normes complexes et multidisciplinaires qui sont, dit-on, de la taille d'un cahier des charges de près de 80 000 pages.

Il est vrai que des scienti-

ifiques algériens, spécialisés dans le domaine nucléaire et qui hantent depuis des décennies de grands centres de recherche nucléaire d'Europe et d'ailleurs jouissant d'une grande autorité universitaire, peuvent être impliqués dans le processus d'actualisation de la maîtrise technique et technologique algérienne en matière de développement du nucléaire à des fins de production de l'énergie électrique, mais, comme en football, on a beau réunir des compétences de différents horizons, c'est la synergie qui compte le plus pour unifier la vision autour d'une vision com-

P.M.D.R.

mune et d'un objectif commun.

S'agissant des enjeux de sûreté nucléaire, ceux-ci ne concernent pas le seul fonctionnement des mécanismes d'entretien et de maintenance des outils et des instruments ; ils portent également sur la gestion des déchets nucléaires dont la recherche, aux fins de les réduire et/ou leurs effets sur l'environnement, a connu de grandes avancées dans certains pays d'Europe pour qui l'option du nucléaire est un recours économiquement vital et politiquement stratégique.

Ce qui rend concevable l'option d'un partenariat, en matière de développement de l'énergie nucléaire à des fins de production énergétique, avec des partenaires européens, voire même asiatiques, dont la Chine qui a acquis son savoir-faire et sa technologie grâce à l'implication de partenaires européens à l'orée du 21^e siècle.

En allant vers le nucléaire civil comme option de production de l'énergie électrique, l'Algérie va vers la diversification de son bouquet énergétique, orienté également vers les énergies renouvelables dont la part dans la production électrique est appelée à augmenter et à atteindre une proportion structurante à l'horizon 2030.

F. H. I

Energie/Forum

L'Algérie et les Etats-Unis veulent dynamiser leur partenariat énergétique

L'Algérie et les Etats-Unis ont exprimé jeudi le souhait d'impulser leur partenariat énergétique, vieux de plusieurs décennies, en capitalisant sur les relations étroites que les deux pays entretiennent dans ce secteur stratégique.

La 12^e édition du forum algéro-américain sur l'énergie qui se tient à Houston au Texas a été l'occasion d'évoquer les perspectives de ce partenariat et d'exprimer la volonté des deux pays de l'approfondir davantage.

Le ton a été donné par le département de l'Energie américain qui participe pour la première fois à ce forum organisé par le Conseil d'affaires algéro-américain avec le soutien de l'ambassade d'Algérie à Washington.

Le sous-secrétaire à l'énergie chargé du pétrole et du gaz, Shawn Bennet, présent à ce forum s'est dit «enthousiasmé par la nouvelle orientation» que prend la coopération algéro-américaine, affirmant que les

deux pays vont poursuivre leurs relations de longue date et travailler ensemble dans d'autres domaines de l'énergie.

Shawn Bennet a rappelé qu'Alger et Washington entretenaient des «relations étroites» dans le domaine de l'énergie qui représente l'essentiel des investissements directs américains en Algérie.

Au plan international, les deux pays sont aussi d'importants partenaires en mesure de répondre aux besoins des marchés, et de contribuer à l'effort de la sécurité énergétique internationale, a-t-il soutenu même s'il a relevé que l'Algérie devrait faire face à la hausse sans cesse croissante de sa demande domestique.

Shawn Bennet s'est attardée lors son intervention sur le boom du schiste qui a transformé son pays en un exportateur net d'énergie, rappelant que des pays comme le Canada, la Chine et l'Argentine commencent à utiliser la technologie américaine ayant permis cette

révolution énergétique. Le forum a fourni une opportunité au ministre de l'énergie, Mustapha Guitouni, au dirigeant de la Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour et à l'ambassadeur Madjid Bouguerra de plaider pour la relance des investissements américains en Algérie qui ont connu une nette régression ces dernières années.

«La succes Story» du groupe Anadako qui a contribué à la découverte d'une nouvelle province pétrolière en Algérie pourrait, à ce titre, inspirer les compagnies américaines, s'accordant à dire les participants à ce forum.

Le groupe qui a fêté récemment le milliard de barils de produits souhaite reconduire ses contrats de production en Algérie, selon des responsables de Sonatrach.

«Il est temps de regarder d'un autre œil l'investissement en Algérie», a indiqué Smail Chikhounne président d'USABC. Les opportunités sont nombreuses mais la Sonatrach a

besoin de partenaires pour les concrétiser, a noté de son côté Ould Kaddour.

Actuellement le groupe algérien est mieux disposé pour mettre sur pied de grands projets énergétiques en partenariat. Mais pour cela il a fallu redéfinir la stratégie du groupe, réduire les pratiques bureaucratiques et assainir les contentieux avec les partenaires étrangers, a expliqué Ould Kaddour.

L'objectif étant d'atteindre deux objectifs principaux : augmenter la production tout en réduisant les coûts, a-t-il précisé. Des présentations prévues lors de cette rencontre, celle consacrée à la nouvelle loi sur les hydrocarbures a suscité le plus de discussions en particulier sur les aspects relatifs à la fiscalité et aux contrats pétroliers.

Toufik Hakkar, chef du groupe de travail chargé de l'élaboration de la nouvelle loi a exposé les grandes lignes de ce nouveau texte très attendu par les investisseurs étrangers. D'autres

présentations ont été consacrées à la stratégie de Sonatrach à l'horizon 2030 au potentiel solaire et Offshore et au domaine minier.

Grand partenaire énergétique de l'Algérie, les Etats-Unis sont présents dans le pays à travers une cinquantaine de compagnies pétrolières opérant essentiellement dans l'exploration et la production de brut telles qu'Anadarko, plus grand producteur de pétrole en Algérie parmi les partenaires de Sonatrach, BP-Amoco, Schlumberger, Amerada Hess et Halliburton.

ExxonMobil, premier groupe pétrolier américain, longtemps classé comme la plus grande capitalisation boursière mondiale est en discussion avec le groupe Sonatrach pour la création d'une joint-venture dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures.

Les deux groupes vont poursuivre leurs discussions sur ce projet à l'occasion de ce Forum. **Salim Y.**

Listes négatives des activités bénéficiant d'avantages

Le ministère de l'Industrie en passe d'examiner l'amendement

■ Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Youfsi a annoncé, jeudi que son ministère était en passe de coordonner avec le ministère des Finances, en vue de l'amendement des listes négatives et services éligibles à bénéficier des avantages d'investissement, pour élargir le domaine des activités bénéficiant de ces avantages.

Par Salem K.

Répondant à une question orale d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière, M. Youfsi a précisé que sur la base d'une décision émise par le Conseil national de l'investissement (CNI) portant amendement des dispositions du décret exécutif du 5 mars 2017 fixant les listes négatives, les seuils d'éligibilité et les modalités d'application des avantages aux différents types d'investissement, une coordination se fait actuellement avec le ministère des Finances pour modifier ces listes négatives. Parmi les activités devant bénéficier, à nouveau, de ces avantages mentionnés dans la

Loi de 2016 amendée et relative à l'investissement, le ministre a cité, la production des eaux minérales, les transports publics, les chambres froides, la production des matériaux d'emballage et la location d'équipement agricole. Le décret de mars 2017 avait, pour rappel, déjà fixé une liste négative excluant plusieurs activités de ces avantages. L'élargissement de la liste des activités éligibles aux avantages stimulera l'investissement dans plusieurs wilayas. L'intervention du ministre intervient en réponse au député Messaoud Bouderradji du Rassemblement national démocratique (RND) qui l'a interpellé sur la situation du secteur industriel dans la wilaya de Médéa- une wilaya à vocation agricole par excellence. Le

ministre a estimé, dans ce sens, que l'équilibre régional à travers tout le territoire national est considéré comme l'un des objectifs essentiels de la Loi sur l'investissement promulguée en 2016 qui apporte un système complémentaire, en vue d'attirer et promouvoir les investissements, selon un système progressif reposant sur trois types d'avantages, à savoir, les avantages communs, les avantages supplémentaires et les avantages exceptionnels. Pour ce faire, vingt communes de la wilaya de Médéa avaient été inscrites sur la liste des régions dont le développement requiert une contribution particulière de l'Etat et dont les projets qui y sont implantés bénéficient des avantages supplémentaires qui



sont stipulés par la loi. La wilaya comprend 16 régions d'activité, trois zones industrielles et un important parc industriel en phase de réhabilitation, s'étalant sur une surface globale estimée à 1 000 hectares. La réhabilita-

tion des ces terrains industriels a nécessité, selon le ministre, plus de 351 millions de DA qui ont été affectés à la réhabilitation des deux zones industrielles, Harbil et Berrouaghia, ainsi qu'à une zone d'activité à Ksar El Boukhari. En conséquence de ces mesures, la wilaya de Médéa connaît aujourd'hui, pas moins de 910 projets inscrits auprès de l'Agence nationale du développement des investissements (ANDI), entre 2002 et 2018, dont des projets avec des capitaux nationaux et d'autres en partenariat avec des étrangers, moyennant un montant global dépassant les 97 milliards de DA. Ceci permettra de créer pas moins de 11 000 postes d'emploi direct en cas d'entrée de ces projets dans la phase d'exploitation. En adéquation avec la vocation industrielle de la région, ces projets déclarés auprès de ladite agence sont répartis sur sept secteurs importants, dont chacun est au service de la population de la wilaya, et se concentrent, pour la plupart, sur les secteurs des transports, de l'industrie, des Travaux publics, des services, de la santé et du tourisme.

S. K./APS

Production de la tomate industrielle

Réalisation d'un «saut qualitatif» à travers le pays

La filière de la tomate industrielle a connu une «évolution remarquable» et un «bond qualitatif» à l'échelle nationale dans l'élargissement des surfaces cultivées et la production réalisée, a révélé jeudi à Mila, le directeur du développement des produits végétaux auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Mokrane Maâmar. Au cours des dernières années, la filière de la tomate industrielle a connu un développement à travers le pays avec une surface cultivée dépassant les 23 000 hectares la saison écoulée et une production nationale dépassant les 15 millions de quintaux, avec des prévisions d'élargissement de la surface cultivée jusqu'à plus de 27 000 hectares au titre de l'actuelle saison agricole, a précisé le même responsable au cours d'un séminaire régional sur le développement et la promotion de la filière de la tomate industrielle organisé à l'initiative de la direction des services agricoles (DSA) et la Chambre agricole en collaboration avec le

Conseil interprofessionnel de cette filière. L'engouement manifesté pour cette activité agricole figure parmi les éléments ayant contribué à la promotion de cette filière, a déclaré le même responsable qui a fait état aussi de l'augmentation du nombre des transformateurs contribuant «au développement de cette filière notamment dans les régions où ce genre d'activité n'est pas exercé». Saluant l'initiative de la wilaya de Mila pour l'organisation de ce séminaire régional auquel ont pris part 11 wilayas et des producteurs et transformateurs, M. Mokrame, précisant que Mila est considérée comme «un pôle de production de l'ail et du lait», a fait part de que cette wilaya peut également développer la filière de la tomate industrielle, eu égard a-t-il argumenté «de la proximité de cette wilaya des régions pilotes dans la production de la tomate industrielle». Pour sa part le président de la Chambre agricole de Mila, Amar Lamoussi a relevé la réservation d'une surface de 70 hectares pour cette acti-

tivité au titre de l'actuelle saison agricole soulignant que cette wilaya entame «les premiers pas» dans la production de la tomate industrielle. Au cours de cette rencontre, le directeur de l'Institut technique des légumes d'Oum El Bouaghi, Mohamed Boudermine a insisté sur l'importance de la récupération des résidus de l'opération de transformation de la tomate, utiles dans «l'industrie para pharmaceutique et de cosmétique». Un exposé sur les expériences réalisées à l'Est du pays dans le domaine de la production de la tomate a été présenté par le représentant du Conseil interprofessionnel de la filière de la tomate, Messaoud Chebbah, qui a appelé à l'utilisation des connaissances scientifiques dans le développement de cette agriculture notamment dans les volets, analyse du sol et gestion de l'eau. La protection de la tomate des différentes pathologies a été aussi abordée lors de cette rencontre.

Mahi O.

Pétrole

Les cours en légère baisse en Asie

Les cours du pétrole étaient orientés à la baisse hier en raison de craintes pour la demande du fait des prévisions moroses de la Banque centrale européenne (BCE) sur la santé de son économie. Vers 04h30 GMT, le baril de «light sweet

crude» (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en avril, reculait de 41 cents à 56,25 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en mai, cédait 52 cents à 65,78 dollars. La BCE

n'attend plus que 1,1% de croissance en 2019 en zone euro et 1,6% en 2020, contre 1,7% pour les deux années lors de ses précédentes prévisions communiquées en décembre. Une moindre croissance économique mondiale, ou de la zone euro,

aura nécessairement un impact sur la demande en pétrole, ce qui fait baisser les cours en dépit des efforts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de ses partenaires comme la Russie pour soutenir les cours en réduisant leur production.

L'OCDE a estimé mercredi que la croissance de l'économie mondiale n'atteindra que 3,3% en 2019 à cause des tensions commerciales et des incertitudes politiques. L'organisation tablait encore sur 3,5% en novembre. «Les révisions à la baisse de l'OCDE et de la BCE ont arrêté la progression des cours car les marchés sont nerveux à cause des faiblesses de la demande», a déclaré Benjamin Lu, analyste chez Phillip Futures. «Les effets du ralentissement économique, des disputes commerciales et des incertitudes géopolitiques jettent une ombre sur la demande mondiale en pétrole».

M. O.

Changes

L'euro se stabilise face au dollar

L'euro demeurait stable hier matin face au dollar après avoir souffert des inquiétudes sur la zone euro qui ont poussé la Banque centrale européenne (BCE) à renforcer son soutien à l'économie jeudi, dans un contexte de ralentissement mondial. La monnaie unique s'échan-

geait à 1,1202 dollar contre 1,1193 jeudi soir quand elle était tombée à son plus bas niveau depuis juin 2017, à 1,117 dollar l'euro. La monnaie britannique (BCE) à renforcer son soutien à l'économie jeudi, dans un contexte de ralentissement mondial. La monnaie unique s'échan-

geait à 1,1202 dollar contre 1,1193 jeudi soir quand elle était tombée à son plus bas niveau depuis juin 2017, à 1,117 dollar l'euro. La monnaie britannique (BCE) à renforcer son soutien à l'économie jeudi, dans un contexte de ralentissement mondial. La monnaie unique s'échan-

geait à 1,1202 dollar contre 1,1193 jeudi soir quand elle était tombée à son plus bas niveau depuis juin 2017, à 1,117 dollar l'euro. La monnaie britannique (BCE) à renforcer son soutien à l'économie jeudi, dans un contexte de ralentissement mondial. La monnaie unique s'échan-

R. E.

Boumerdès

Cinq nouvelles zones d'activités pour soutenir des opportunités d'investissement

■ Des actions sont en cours, à Boumerdès, en vue du soutien des opportunités d'investissement par la création de cinq nouvelles zones d'activités, d'une superficie globale de 200 ha, a-t-on appris auprès du directeur de l'industrie et des mines de la wilaya.

Par Anissa H.

Ces zones s'ajouteront aux 32 zones d'activités déjà existantes, à travers la wilaya, au même titre qu'un Parc national industriel, a indiqué Achouri Nadjib dans son exposé devant le wali, Mohamed Selmani, sur la zone d'activités de Kherrouba préposée à la création, au titre de ce projet, dans le cadre d'une visite de travail dans cette commune. «Les préparatifs inhérents à la création de ces zones dans les plus brefs délais vont bon train», a-t-il ajouté. Sur les cinq zones prévues à la création, le responsable a signalé l'introduction, auprès des parties concernées, d'une proposition pour le reclassement d'un foncier de 25 ha, en vue de la création d'une zone d'activité au niveau de la commune de Kherrouba. «Des avancées ont été également réalisées», a-t-il ajouté, concernant la création de deux autres zones à Dellys et Cap Djinet (à l'Est), respectivement sur des assiettes de 60 et 40 ha. Le décret de leur création a été officiellement promulgué et leurs études d'aménagement ont été lancées, a-t-il précisé. Parallèlement, d'autres dossiers ont été introduits en vue du reclassement, pour les mêmes fins (création de zones d'activités), d'une assiette de 40 ha à Touachena, dans la commune de Boudouaou (au nord) et

d'une autre de 60 ha à Zaâtra, à Zemmouri, à l'Est. Toujours au titre des efforts de promotion des opportunités d'investissement dans la wilaya, le chef de l'exécutif a signalé «la poursuite en cours de l'opération d'assainissement du foncier déjà attribué aux investisseurs, et non exploité, dans la wilaya», en vue a-t-il dit, «de le réaffecter au profit des promoteurs d'investissements sérieux». Selon un rapport de l'Assemblée populaire de la wilaya, les «zones d'activités, à Boumerdès, accusent dans leur ensemble un manque en aménagement et commodités de base». A cela s'ajoute le détournement de nombreuses assiettes de leur vocation initiale, pour la construction de villas de luxe et autres locaux de commerce en



tous genres. Le même rapport a fait état de l'enregistrement, à fin 2017, de plus de 3 000 dossiers d'investissement en attente d'un agrément pour bénéficier d'une assiette d'implantation dans la wilaya de Boumerdès. A noter que près de 660 demandes d'investissement ont été examinées, entre septembre 2015 et septembre 2016, par la Commission locale d'étude et de financement

(CLEF), qui en a agréé 125. Ces projets ont été implantés au niveau d'un foncier global de plus de 67 ha, selon les responsables chargés de la CLEF, qui ont, aussi, rejeté 148 demandes d'investissement pour diverses raisons, dont le manque de foncier, ou son incompatibilité avec l'activité désirée, au moment où l'examen de 144 autres dossiers a été reporté pour complément

d'enquête sur le foncier d'implantation visé. Avant 2015, la CLEF a examiné 157 autres dossiers d'investissement qui ont tous été agréés à l'implantation au niveau d'un foncier, à Boumerdes, par l'ex-Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref) actuellement dissout.

A. H. /APS

Khenchela

Lancement du projet de raccordement au gaz naturel de 380 foyers à Yabous

Un projet de raccordement de 380 foyers au réseau de gaz naturel a été lancé mercredi dans la zone de Kentina relevant de la commune de Yabous, dans la wilaya de Khenchela, a indiqué un responsable à la direction locale de la Société de distribution d'électricité et de gaz (SDE). L'opération, dont le coup d'envoi a été donné par le wali Kamel Nouicer, a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 40 millions DA, a précisé le chargé de l'information

et de la communication, Mohamed Tahar Boukehil, soulignant que le délai de concrétisation de ce projet a été fixé à «7 mois au plus tard». Il a été aussi procédé à cette occasion à la mise en service du réseau d'approvisionnement en énergie électrique au profit de 81 foyers du groupement d'habitation de Ras Henchir, implanté dans la même localité. Une opération qui a mobilisé un montant financier estimé à 15 millions DA, ajoute la même source. Initiés par la SDE,

d'autres projets portant sur le raccordement de plus de 154 habitations dans la zone de Hela, située dans la commune de Khirane, de 439 foyers dans la région de Teberkeda Tedjemout (Chechar) et de 527 autres au lieu dit Ketiba relevant de la localité de Taouzint, sont en cours, a ajouté le responsable. La réception des travaux de l'ensemble de ces opérations est prévue durant «le premier semestre de l'année 2019», a-t-on signalé.

F. Y.

Bordj Bou Arreridj

Réouverture des marchés à bestiaux

Les marchés et points de vente du bétail, fermés depuis le début de l'année en cours, ont été rouverts dans les différentes communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris jeudi, auprès de la direction locale des services agricoles. La décision de la réouverture intervient après «la maîtrise totale» de la situation quant aux pathologies de la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants (PPR) signalées dans cette wilaya a précisé la même source, rappelant que des campagnes de vaccination du cheptel ont été

lancées en février dernier contre diverses pathologies, la fièvre aphteuse et la PPR. Un dispositif de contrôle des points de vente du bétail et le mouvement de circulation des bêtes et la vente des viandes est lancé par les services de la DSA, a-t-on fait savoir,

détaillant que les services vétérinaires accompagnent les éleveurs dans les opérations de vaccination des animaux également. D'autre part, des campagnes de vaccination ont été lancées après avoir mobilisé un quota de 50 000 doses de vac-

cins contre la peste des petits ruminants, permettant de couvrir le cheptel de la wilaya, a-t-on noté. Pour rappel, pas moins de 618 bêtes ont été décimées dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, dont 538 ovins par la fièvre aphteuse, tandis que aucun cas de

petit ruminant n'a été signalé par l'inspection locale vétérinaire. Le cheptel de la wilaya de Bordj Bou Arreridj compte actuellement plus de 53 000 têtes, dont 18 000 bovins, 35 000 ovins et caprins, selon les dernières statistiques de la DSA. A. O. /APS

Guelma

Remise des clés de 157 logements LPL à Hammam Nebail

Les clés de 157 logements publics locatifs (LPL) ont été remises à leurs bénéficiaires dans la commune de Hammam

Nebail, wilaya de Guelma. La remise a été présidée à la cité 20-Août 1955 à l'entrée de la commune par le wali Kamel Abla

qui a indiqué que ce quota s'inscrit dans le sillage de l'opération qui a porté sur la distribution de 325 logements dont une partie

au titre du programme de résorption de l'habitat précaire. Le responsable de la wilaya précisé que 55 unités du programme total de 380 logements LPL seront distribuées «prochainement», le taux d'avancement de leurs travaux étant «avancé». Le wali a donné le coup d'envoi des travaux de raccordement de la cité 20-Août au réseau de gaz au milieu de la joie des habitants de la cité qui compte 300 logements.

Agences

Saïda

Annulation de plus de 830 décisions d'aide à l'habitat rural

Pas moins de 834 décisions d'aide à l'habitat rural ont été annulées dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris du wali. Les bénéficiaires concernés par cette mesure sont ceux n'ayant pas respecté le cahier des charges fixant la période de lancement des travaux de construction d'une habitation rura-

le à 60 jours après la date de délivrance du permis de construire, a indiqué Louh Seif El Islam lors d'une réunion de l'exécutif ayant regroupé des chefs de dairas et des présidents d'APC au siège de la wilaya. Les bénéficiaires d'aides à l'habitat rural, qui n'ont pas lancé les travaux depuis un an, sont réparties

à travers toutes les communes de la wilaya, a-t-on fait savoir. Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville sera informé pour remplacer ce quota d'aides à l'habitat rural par un programme d'habitat rural groupé, a ajouté le wali.

R. R.

Brahim Ghali

«La politique barbare de l'ennemi ne découragera pas les Sahraouis de lutter pour la liberté»

■ Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a affirmé, jeudi, que les politiques adoptées par l'occupant marocain contre les Sahraouis dans les territoires occupés «ne dissuaderont pas la lutte sahraouie pour continuer la bataille jusqu'à ce que nous atteignons la liberté et l'indépendance».

Par Moncef G.

Lors d'une réunion avec la délégation des défenseurs des droits de l'Homme venue des territoires occupés, le Président Ghali a réaffirmé la détermination du peuple sahraoui à continuer la résistance contre l'occupant marocain et la fermeté jusqu'à la victoire, soulignant que le peuple sahraoui n'avait d'autre choix que de poursuivre son combat légitime.

«La politique barbare de l'occupant, qui utilise toutes les méthodes de torture, les assassinats et les arrestations, ne dissuadera pas la lutte sahraouie pour la liberté et l'indépendance à long terme», a soutenu le chef de l'Etat sahraoui.

La réunion s'est déroulée, selon l'agence de presse sahraouie SPS, en présence du Premier ministre Mohammed Wali Aikek, du membre du Secrétariat national du Front Polisario chargé de l'organisation politique, Hama Salama, du ministre des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, du membre du Secrétariat national et ministre des Villes occupées et la communauté sahraouie à l'étranger, Bachir Mustapa Essaid, du wali d'Aousserd, Mariam Salek Ahmada, et du ministre de l'Information, Hamada Salma et un certain nombre de conseillers et de responsables de l'Etat sahraoui et du Front Polisario.

La délégation avait visité de nombreuses institutions étatiques et les territoires libérés.

Elle avait également participé aux festivités de commémoration du 43^e anniversaire de la proclamation de la RASD organisées du 26 février au 6 mars aux camps des réfugiés sahraouis.

L'ONU appelée à reprendre l'envoi de missions techniques sur les droits de l'Homme au Sahara occidental occupé

Un groupe de pays membres du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a appelé le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme à reprendre l'envoi de missions techniques au Sahara occidental tous les six mois et à rendre compte de leurs conclusions au Conseil dans son rapport annuel et ses comptes rendus oraux au cours des sessions du Conseil.

Lors du débat sur le deuxième point de la quarantième session du Conseil, qui se tient du 25 février au 22 mars, les pays membres ont souligné la nécessité de mettre en œuvre le pro-

gramme d'assistance technique et de renforcement des capacités du Front Polisario et du Comité national sahraoui des droits de l'Homme, ainsi que de veiller à ce que le personnel du Haut Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme respecte le statut juridique du territoire occupé et le dialogue avec le Front Polisario en tant que seul représentant légitime du peuple sahraoui dans l'accomplissement de son mandat.

Dans le même contexte, ils ont exprimé leur profonde préoccupation devant l'incapacité du Haut Commissariat de s'acquitter de ses obligations envers le peuple sahraoui en vertu de diverses résolutions. Les civils sahraouis continuent de subir tortures, traitements cruels, inhumains et dégradants, harcèlement, détention arbitraire et exploitation illégale de leurs ressources naturelles par l'occupant marocain, ont-ils souligné.

Les pays membres se sont également félicités que les parties au conflit au Sahara occidental, le Front Polisario et le Maroc, reprennent les négociations, bloquées depuis six ans, souhaitant qu'elles seront «sans préconditions et de bonne foi» en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui



permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

A ce propos, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a annoncé que l'Envoyé personnel de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, envisage de convoquer les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario à une deuxième table ronde de négociations au cours de la deuxième quinzaine de mars en Suisse.

S'exprimant lors d'un point de presse, M. Dujarric a ajouté que

dans le cadre des préparatifs de la deuxième table ronde, Horst Kohler a tenu des consultations séparées avec une délégation marocaine à Paris la semaine passée et une délégation sahraouie à Berlin le mardi 5 mars, dans le cadre des efforts de l'Onu en vue de relancer le processus de paix entre les deux parties en conflit.

M. Kohler avait présenté en janvier dernier un briefing au Conseil de sécurité, dans lequel il a invité les parties au conflit, le

Maroc et le Front Polisario, à tenir des consultations concernant plusieurs questions liées au processus politique, afin de préparer le deuxième cycle de négociations. Le responsable onusien avait organisé, les 5 et 6 décembre 2018 à Genève, une première table ronde avec des délégations marocaine et sahraouie, en présence des pays voisins, l'Algérie et la Mauritanie.

M. G./APS

Solution du conflit au Sahara occidental La France doit jouer un rôle «positif»

Le chef adjoint du Parti Communiste français (PCF) en charge du Maghreb et du Moyen Orient, Pascal Torre, a appelé le gouvernement français à condamner l'occupation et l'expansionnisme marocains au Sahara occidental et à jouer un rôle positif dans les négociations entre les parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, en vue de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

Le responsable du PCF, cité jeudi par l'agence Sahara presse service (SPS), a indiqué que «la France est au premier rang pour multiplier les pressions qui consistent à apporter un soutien inconditionnel au Maroc», mettant en garde contre «les lourdes conséquences de cette politique sur le Sahara occidental, le Maghreb et l'ensemble régional».

Plaidant pour une solution à ce conflit qui «n'a que trop duré» et constitue un «facteur de paix et de prospérité régionale», M. Torre a souligné que «l'Etat français soutient depuis des décennies cette monarchie marocaine qui piétine tous les droits humains et place l'économie de ce pays dans le gouffre le plus périlleux».

«Le Parti communiste français considère que l'aide au développement du peuple sahraoui est une urgente priorité», a-t-il fait savoir, appelant dans ce contexte à «la multiplication des actions de solidarité en vers le peuple sahraoui pour qu'advienne une paix juste et durable». S'exprimant lors d'une visite dans les camps des réfugiés sahraouis, M. Torre a estimé, en outre, que le Front

Polisario, unique et légitime représentant du peuple sahraoui, «constitue une force de paix progressiste sur laquelle la France doit s'appuyer».

«L'alignement sur la politique américaine, la théorie du choc des civilisations, alimentent la perte de l'identité de la politique étrangère française à contre sens des évolutions du monde en privant le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance», a-t-il encore relevé.

Le responsable du PCF a exhorté, en outre, les autorités de son pays à s'adapter aux «exigences d'un monde plus inclusif et multilatéral dans lequel tous les peuples auront le droit d'être placés sur le même pied d'égalité».

Le soutien à l'occupation en violation de la légalité internationale

«Cette politique de soutien à l'occupation marocaine du Sahara occidental hypothèque le crédit international dont dispose la France», a-t-il regretté.

S'élevant contre la «violation systématique» de la légalité internationale et des résolutions de l'ONU sur l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, M. Torre a dénoncé également «les menaces brandies par la France d'utiliser son veto au Conseil de sécurité contre toutes les résolutions contraires aux intérêts du Maroc».

Dans le même esprit, il a noté que c'est à l'initiative de la France qu'il y a eu le vote du

Parlement européen sur les accords commerciaux et de pêche UE-Maroc autorisant l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental, alors que le Maroc ne possède, en vertu des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) aucune souveraineté sur les territoires sahraouis occupés.

Les déclarations du chef adjoint du PCF interviennent à l'occasion de la participation d'une importante délégation française conduite par la militante des droits de l'homme, M^{me} Claude Mangin, aux festivités de commémoration du 43^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) organisées du 26 février au 6 mars aux camps des réfugiés sahraouis.

La délégation française, qui comprend des élus, des acteurs de la société civile, des militants des droits de l'Homme et des écologistes, ainsi que des journalistes a été reçue durant son séjour par le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, le ministre des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, ainsi que par des responsables des organisations de masses et de la société civile sahraouie.

En marge de ces festivités, un séminaire international sur le rôle et la responsabilité de la France dans la solution du conflit du Sahara occidental a été organisé durant lequel les participants ont appelé la France à «assumer un rôle positif dans le règlement du conflit du Sahara occidental au lieu d'être partie du problème».

R. M.



Corée du Nord

Washington optimiste malgré la reconstruction d'un site de fusées

■ Les États-Unis ont affiché jeudi un optimisme à toute épreuve, malgré la reconstruction présumée d'un site de lancement de fusées nord-coréen après l'échec du sommet entre Donald Trump et Kim Jong Un, assurant pouvoir toujours obtenir la dénucléarisation de la Corée du Nord d'ici début 2021.

S'appuyant sur de nouvelles images satellitaires, des experts américains ont rapporté jeudi que le site de Sohae (ou Tongchang-ri), qui comprend un pas de tir et une installation d'essais de moteurs de fusées, avait été rapidement reconstruit et était désormais «revenu à son statut opérationnel normal». Son démantèlement était pourtant l'une des rares promesses concrètes faites ces derniers mois aux États-Unis par le dirigeant nord-coréen. Mercredi, alors qu'un début de reconstruction avait déjà été signalé par ces experts du Center for Strategic and International Studies (CSIS) et de 38 North, deux cercles de réflexion de Washington, Donald Trump avait prévenu qu'il serait «très, très déçu» par Kim Jong-un si ces informations devaient se confirmer. Mais jeudi, semblant vouloir temporiser, le président des États-Unis a répondu de manière évasive : «On verra, on vous dira dans environ un an».

Sans démentir le regain d'activité à Sohae, un haut responsable du département d'État américain a ensuite assuré à la presse que l'administration Trump n'était «parvenue à aucune conclusion précise sur ce qui se passe là-bas». «Nous ne savons pas pourquoi ils font cela» mais «nous allons clairement réclamer des clarifications sur les raisons de la reconstruction», a-t-il expliqué. Pour autant, ce diplomate a dressé un tableau optimiste de la situation, alors qu'à Hanoi, fin février, Donald Trump et Kim Jong-un, qui se rencontraient pour la deuxième fois, ont échoué à parvenir à un accord, butant notamment sur la question des sanctions économiques. «Nous pensons toujours» que «la dénucléarisation définitive et entièrement vérifiée de la Corée du Nord», selon une définition très exhaustive, «peut être atteinte au cours du premier mandat du président», qui s'achèvera en janvier 2021, a assuré le responsable, sous couvert de l'anonymat. Prié



de dire quel serait le dernier délai pour parvenir à un accord afin que cet objectif puisse être tenu, il a seulement répondu : «Le plus vite possible, car nous savons que chaque jour qui passe le défi est plus grand, et la menace que représente la Corée du Nord ne se dissipe pas». «Personne dans l'administration ne préconise une approche pas à pas. Dans tous

les cas, la dénucléarisation complète de la Corée du Nord est une condition avant de passer à toute nouvelle étape», a souligné le diplomate. Dans l'immédiat, les équipes des deux pays doivent s'offrir «un temps de réflexion», a-t-il poursuivi, sans dire si le contact direct avait été renoué. Le porte-parole du département d'État Robert Palladino a lui aussi

assuré que les Américains étaient toujours «prêts à engager des négociations constructives avec la Corée du Nord». Selon les experts du CSIS, la reconstruction du site de Sohae «démontre» pourtant que Pyongyang peut rapidement «rendre réversibles toutes les actions prises pour démanteler son programme d'armes de destruction massive». «Il s'agit d'un défi pour l'objectif américain d'une dénucléarisation définitive, irréversible et vérifiable», estiment-ils. Si Pyongyang n'a pas publiquement évoqué ses activités à Sohae, il a dénoncé, par le biais de son agence de presse officielle KCNA, les actuelles manœuvres militaires conjointes américano-sud-coréennes, pourtant nettement réduites depuis que Donald Trump a décidé de mettre fin aux exercices de grande envergure pour conforter le réchauffement des relations avec le Nord. «Les activités de mauvais augure entre les armées sud-coréenne et américaine constituent une violation injustifiée de la déclaration conjointe entre les États-Unis et la Corée du Nord, ainsi que des déclarations Nord-Sud s'engageant à mettre fin aux hostilités et à réduire les tensions militaires», a écrit l'agence.



Impuissance

Appel

Par Fouzia Mahmoudi

Après une chute vertigineuse, la cote de popularité du président de la République française commence depuis quelques semaines à remonter doucement. Et la remontée d'Emmanuel Macron dans les sondages coïncide avec celle de son parti La République En Marche qui retrouve des couleurs dans les sondages sur les prochaines élections européennes de mai 2019. Toutefois, si LREM est pour le moment en tête des sondages, le parti présidentiel ne dépasse que très légèrement le Rassemblement National (ex-Front National) de Marine Le Pen. En effet, La République En Marche (24%) et le Rassemblement national (22%) sont en tête des intentions de vote aux élections européennes, nettement devant toutes les autres listes, selon un sondage Ifop-Fiducial diffusé cette semaine. Si le scrutin avait lieu dimanche, LREM alliée au MoDem et le RN devanceraient la liste Les Républicains (13%), celles d'Europe Écologie Les Verts (7,5%) et de La France Insoumise (7%). Suivent Debout la France (5,5%) et le Parti socialiste (5%), devant une liste estampillée «gilets jaunes» et celle de l'UDI, toutes deux à 3%, les listes PCF (2,5%), Générations (2%) et de l'UPR (1,5%), selon cette enquête pour Paris Match, CNews et Sud Radio. Les autres listes recueillent de 0,5% à 1%. A trois mois du scrutin, les dernières enquêtes donnent toutes LREM (22% à 25%) et le RN (19% à 22%) en tête des intentions de vote. La proportion des personnes interrogées qui se disent sûres de leur choix est de 68% et l'indice de participation au scrutin évalué à 41%. En 2014, la participation effective aux européennes en France s'est élevée à 44%. Et au-delà des sondages, plusieurs personnalités se lancent aujourd'hui dans le débat pour défendre Emmanuel Macron. C'est notamment le cas de l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin qui a justifié aujourd'hui son ralliement à la liste LREM pour les élections européennes en soutenant que «fragiliser le président, c'est fragiliser la France». «Ce n'est pas le moment de fragiliser la France en fragilisant le président» car «il y a une situation internationale extrêmement grave», a mis en garde Jean-Pierre Raffarin sur France 2. «Ce qui est très clair aujourd'hui, c'est que la gravité de l'Europe n'appelle pas un rôle majeur des partis mais un rôle des États», «ce n'est pas une affaire de partis, mettons-les entre parenthèses pendant les élections», a-t-il insisté. «Il faut défendre la France dans une Europe qui a de quoi s'inquiéter» car «c'est l'Europe ou le chaos», a-t-il ajouté. Un soutien qui vient s'ajouter à de nombreux autres, beaucoup craignant une victoire du parti de Marine Le Pen. Reste à savoir si ces appels seront entendus et si les électeurs français seront prêts à faire fi de la situation de contestation actuelle pour voter pour le parti d'Emmanuel Macron.

F. M.

Israël

Netanyahu a un mois pour rester politiquement en vie

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu entame, tambour battant malgré la menace d'une inculpation pour corruption, la dernière ligne droite avant des législatives qui décideront le 9 avril de son avenir politique. M. Netanyahu, 69 ans dont près de 13 années au pouvoir, est engagé dans une bataille incertaine contre une alliance centriste conduite par un nouveau venu, l'ex-chef d'état-major Benny Gantz, et l'ancien ministre Yaïr Lapid. Le pacte conclu en février par MM. Gantz et Lapid a changé la dynamique d'une compétition dont M. Netanyahu était, auparavant, donné gagnant. La victoire lui ouvrirait la voie d'un cinquième mandat et d'un record de longévité à la tête du gouvernement dans l'histoire de l'État d'Israël. A un mois du vote, le Likoud, le parti de droite de M. Netanyahu, pointe dorénavant deuxième dans les sondages, derrière la liste Gantz-Lapid, appelée Bleu-blanc d'après les couleurs nationales. En annonçant le 28 février son intention d'inculper M. Netanyahu pour corruption, le procureur général a injecté encore davantage d'incertitude sur les intentions des électeurs. Histoire de compliquer les pronostics, les sondages donnent Bleu-blanc en tête, mais les projections en sièges des

autres listes indiquent que les centristes auraient plus de mal que M. Netanyahu à former une majorité de gouvernement. Le scrutin à toutes les allures d'un référendum pour ou contre M. Netanyahu, figure dominante jusqu'à en paraître imbattable. Certain de les rassurer avec ses lettres de créance militaire, son adversaire M. Gantz proclame aussi vouloir réconcilier ses concitoyens divisés par les manières et l'autoritarisme selon lui de M. Netanyahu. Dans une campagne où les méchancetés ne laissent guère de place au débat de fond, M. Netanyahu dénigre ses concurrents centristes comme une bande de «gauchistes» et de «faibles», malgré la présence de trois anciens chefs d'état-major aux quatre premières places de la liste Bleu-blanc et les différences pas toujours perceptibles avec le programme du Likoud. «D'un certain point de vue, je pense que ce qu'ils font va nous aider», dit à l'AFP Ofer Shelah, candidat de Bleu-blanc, en parlant de la campagne à charge du Likoud. «Nous n'arriverons sans doute pas à atteindre l'électeur de base du Likoud, mais je crois que beaucoup d'autres préféreront nous faire confiance», déclare-t-il à l'AFP. Stature et réussite de M.

Netanyahu, insuffisances de ses concurrents «gauchistes»... Le Likoud n'a aucune intention de changer d'argumentaire, «parce que c'est la vérité», dit Eli Hazan, directeur du Likoud pour les affaires étrangères. «C'est ça que nous avons à proposer au public». Sa destinée politique en jeu, M. Netanyahu n'a pas seulement déclenché un tir de barrage contre ses compétiteurs, les médias et les enquêteurs quand le procureur général a dit son projet de l'inculper. Réputé pour son farouche instinct de survie, il a aussi donné un sérieux coup de barre à droite. Il s'est attiré la réprobation en Israël et à l'étranger en poussant deux partis nationalistes religieux à accepter sur leur liste des candidats d'un parti d'extrême droite largement considéré comme raciste. Objectif : garantir à la droite le plus de sièges possibles pour former une coalition. Il a appelé à la rescousse le président américain Donald Trump, tweetant une vidéo où celui qu'il appelle son «ami» tresse les louanges du Premier ministre israélien. La campagne a mis en lumière la droitisisation de l'opinion israélienne, dans laquelle «de gauche» ou «gauchiste» (le mot est le même en hébreu) est souvent synonyme de concessions faites aux Palestiniens.



Du 10 au 13 mars à Mostaganem

4^e prix Mohamed Khadda d'arts plastiques

■ Le 4^e prix Mohamed Khadda d'arts plastiques sera organisé à la maison de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki» de Mostaganem du 10 au 13 mars courant, a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Par Adéla S.

Le programme de cette manifestation culturelle, qui verra la participation d'artistes plasticiens d'Égypte, d'Irak, de Syrie, du Maroc, de Palestine et d'Algérie, comporte plusieurs activités et concours à la maison de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki» et la bibliothèque principale de lecture publique «Moulay-Belhamissi».

Cette quatrième édition du prix Mohamed Khadda enregistre aussi la participation d'artistes d'une vingtaine de wilayas du pays qui animeront un vernissage lundi soir au hall de la galerie d'arts de la maison de la culture. Des universitaires donneront des communications à la bibliothèque publique sur la réalité des arts plastiques, l'art moderne et contemporain et un concours pour enfants, une histoire sur un tableau, sera encadrée par l'artiste Faiza Benyahia.

Le prix Mohamed Khadda d'arts plastiques a été créé en

2014, à l'issue d'un colloque national d'arts plastiques tenu à Mostaganem en 2013. Ce prix a été décroché par les artistes plasticiens Abdellah Benhimer (2014), Abdellaoui Mourad en 2015 et Taleb Djamel en 2016.

Mohamed Khadda (1930-1990), natif de Mostaganem, est l'un des fondateurs de l'école d'arts plastiques algériens. Il a entamé son parcours artistique très jeune avant de s'installer en France en 1952. Il a tenu plusieurs expositions dans le pays et à l'étranger et a contribué au mouvement culturel national en assumant plusieurs responsabilités au ministère de la Culture, au Haut conseil de la culture et à l'École supérieure des beaux-arts.

Mohamed Khadda a fondé, en compagnie d'autres artistes dans les années 70, le groupe Aoucham et a écrit deux ouvrages «Pour un art nouveau» et «Feuillets épars liés».

A. S./APS



Ain Témouchent

Participant de 10 wilayas au Salon national féminin d'arts plastiques

Le Salon national féminin des arts plastiques, ouvert jeudi à la maison de la culture d'Ain Témouchent, enregistre la participation de 25 artistes de 10 wilayas, a-t-on appris des organisateurs.

Le secrétaire général de la wilaya, Maamar Merine, a présidé l'ouverture officielle de ce premier salon national, qui se poursuit trois jours à Ain Témouchent à l'occasion de la

célébration de la Journée mondiale de la femme.

L'ouverture de cette manifestation culturelle a enregistré une affluence considérable dès les premières heures.

Le salon expose des œuvres

d'école réaliste et de l'abstrait d'artistes ayant innové dans le domaine des arts plastiques dont certaines ayant plusieurs participations à des salons nationaux et internationaux et autres amatrices que cette manifesta-

tion permettra d'échanger les expériences, ont souligné certaines participantes.

Les organisateurs œuvrent à officialiser ce salon pour l'organiser annuellement, partant de la forte et encourageante participation enregistrée dans cette première expérience, comme l'a souligné le directeur de la maison de la culture d'Ain Témouchent, Mohamed Lamine Mekkaoui.

La maison de la culture abrite, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, un salon de wilaya de la création féminine de trois jours où les participantes exposent des produits d'artisanat dont la couture, l'art culinaire et la fabrication de gâteaux, en plus de la présentation d'expériences réussies de femmes en entrepreneuriat et création de micro-entreprises.

Le secteur de la solidarité d'Ain Témouchent a offert, à cette occasion, un lot d'aides dans le cadre du programme de soutien à la famille productive dont le ministère de tutelle veille à sa concrétisation.

Racim C.

Célébration du 8 mars

La femme artiste mise à l'honneur à Alger

La femme artiste algérienne a été mise à l'honneur jeudi à Alger, à l'occasion du 8 mars, Journée internationale des femmes, lors d'une cérémonie organisée par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) qui a réuni plusieurs artistes de divers horizons.

Le Palais de la culture Moufdi-Zakaria a accueilli l'événement. La cérémonie a permis à plusieurs artistes femmes d'être distinguées, en présence des ministres, de la Culture, Azzeddine Mihoubi et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, des directeurs, de l'Onda, Samy El Hocine Bencheikh et de l'Office national pour la culture et de l'information (Onci), Mourad Ouadahi, pour leur «contribution dans l'enrichissement du patrimoine culturel algérien dans ses différents volets».

Douze femmes artistes, parmi celles dont les noms ont été retenus par les organisateurs, connues pour la plupart d'entre elles pour leur rôle dans différents téléfilms, ont été symboliquement mises à l'honneur par les deux ministres, dans une cérémonie animée par le jeune orchestre «Ahl el fen el andaloussi», dirigé par Nesrine Bourahla, également présidente de l'Association culturelle éponyme de musique andalouse.

Les comédiennes Nassima Belmouhoub Alkama, Nadja Laaraf, Atika, Fatima Nesrine, Hafida Bendiaf, Linda Yasmine, Nadia Talbi, Saliha Kerouache et les chanteuses, Nardjess, diva de la chanson andalouse et

Manal Hadli, jeune révélation, ainsi que la directrice du Ballet de l'Opéra d'Alger, Fatma Zohra Namous et Karima Wissal, cadre à l'Onda, ont reçu leurs présents, sous les salves d'applaudissements et les youyous nourris du public.

Un programme de chants andalous du terroir a été savamment rendu par les douze jeunes instrumentistes de l'orchestre, dont six musiciennes, soutenues par quelques danses algéroises exécutées simultanément par cinq danseurs, dont Inès Abdelli, Kamélia Laïhem et Nazim Nimour.

L'orchestre de l'association, créée en 2016 et qui a sorti un an après «Kisset salaf» (histoire d'une relève), un album de reprises de chansons du patrimoine andalous, a notamment entonné, entre autres pièces, «M'chet aïliya», «Zinek hawalni», «In kounta achiq», «Wahd el ghoziel» et «Ya nass djarelli el gharayeb», au plaisir d'un public qui s'est délecté, applaudissant longtemps les jeunes musiciens.

Présents également à cette cérémonie, les comédiens Abdelhamid Rabia, Yacine Zaidi, Djamel Bounab, Sid Ali Bensalem et le président de l'Association culturelle «El Djazira» de musique andalouse, Brahim Bahloul, entre autres, ont tenu à rendre hommage au nom de toute la corporation masculine à l'artiste algérienne pour, ont-ils déclaré, «tous les sacrifices qu'elle a consentis pour contribuer au développement de la culture en Algérie». La célébration de la femme algérienne a également occupé

l'espace de la galerie «Baya» du Palais de la culture, où une exposition collective qui devrait se prolonger jusqu'à la fin mars a été inaugurée, regroupant une dizaine de plasticiens diplômés et d'autres autodidactes, à l'instar de Affaf Meftahi, une artiste au don confirmé et aux talents pluriels, présente avec cinq toiles, «Casbah 1 et 2» (dédiées à la femme algéroise), «Cheikh Zaouia», «Tergui» et «Nature morte», où le temps se suspend pour laisser place à la lumière de la vie dans ses traits les plus nostalgiques.

Parmi les plasticiens également présents, Noureddine Hammouche, Abdelhalim Kbieche, Chafika Feghir Souahi et Ratiba Ait Chafaa, une plasticienne de renom au regard abstrait et esthétique et au geste précis qui titille la matière pour en réveiller l'âme, présente, elle, avec les toiles en relief et les sculptures «Vague», «Nouage», «Entrecroisement», «Loop» (boucle), «Curva» (courbe) et «Nodi» (nœud), expliquant, à travers une réflexion qui mêle contemplation et poésie, la progression des formes et des reliefs constituant les étapes des nœuds et du croisement.

À l'issue de la cérémonie, la grande comédienne, Nadia Talbi a exprimé, au nom de toutes les artistes invitées à la cérémonie, «le souci permanent» de l'artiste algérienne de donner «le meilleur d'elle-même», pour, a-t-elle ajouté, «préserver, enrichir et transmettre» aux générations futures, le patrimoine culturel algérien «dans sa pluralité».

R. C.

AGEND'ART

Galerie d'art Asselah-Hocine

Jusqu'au 10 mars :

Exposition de l'artiste peintre Abdennour Zerfaoui.

Galerie Seen Art (Dely Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de l'artiste plasticien et calligraphe Yazid Kheloufi, intitulée «Les encres de l'âme».



Coupe de la Ligue féminine de football
Le FC Constantine décroche le sacre

LE FC Constantine a remporté la 3^e édition de la Coupe de la Ligue féminine de football, en s'imposant devant l'AS Sûreté nationale sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 0-1), en finale disputée jeudi au stade Omar-Hamadi (Alger).
Les joueuses de Constantine ont renversé leur adversaire en deuxième mi-temps, grâce au doublé de la capitaine Imene

Merrouche (79' penalty, 87'). L'AS Sûreté nationale avait ouvert le score par Kenza Hadjar (34').
Le FC Constantine, qualifié au quarts de finale de Coupe d'Algérie, succède à l'AS Sûreté nationale au palmarès de la compétition, alors que l'ASE Alger-centre avait remporté la première édition en 2017.

Mondiaux de raffle en Argentine
Les Algériens ratent le coche

LES ATHLÈTES algériens de raffle ont mal débuté leurs différents concours des Championnats du monde de la discipline, entamés mercredi à Turcman, en Argentine, avec la participation de 23 pays.
En double mixte et dans le groupe A, la paire Larik Amina/Mohamed Seif El-Islam Belhouche a été battue dès l'entame du tournoi par le duo français composé de Sabrina Rouault/Aurélien Corbihan (02-12), avant d'enchaîner jeudi avec un second match contre la paire chinoise Zhang Wei/Suo Wentao.
Outre l'Algérie et la France, le groupe A comprend également les paires turques Deniz Demir/Erdal Kantemir et péruvienne Rosalba Rojas/Oswaldo Palomino.
Chez le simple dames, Lamia Aïssioui a bien entamé son concours avec une première victoire contre l'Australienne Dianna

Penney (10-06), mais quelques minutes plus tard, l'Algérienne perd sa confrontation face à l'Uruguayenne Yamila Fernandez (08-12).
Deux matchs restent à Aïssioui dans son groupe, jeudi contre Elisa Luccarini (Italie) et Meriem Tahraoui (France).
Le même parcours est réalisé, pour l'instant, par Ali Hakim au tournoi simple des messieurs, avec une première victoire face au Chilien Rodolfo Galvez (12-06), contre une défaite devant le Chinois Suo Wentao (09-12). Le bouliste algérien jouera un autre match contre le Maltais David Farrugia puis devant le Suisse Aramis Gianinazzi.
Les parties des différents concours (simple et double mixte) se jouent simultanément, avec un 1^{er} tour éliminatoire, jusqu'aux finales prévues dimanche.

Championnat arabe scolaire
Les pongistes haut la main, les handballeurs battus

L'ALGÉRIE A remporté une médaille d'argent et deux en bronze au tournoi de tennis de table comptant pour les championnats arabes scolaires qui se tiennent au Caire (Egypte) du 4 au 12 mars, alors que ses deux sélections de handball (filles et garçons) ont enregistré chacune une défaite pour leur entrée en lice dans cette compétition.
En tennis de table, la paire algérienne Chaïma Merzouk - Lydia Amina Kessassi a remporté la deuxième place du «Double féminin», alors que les deux médailles de bronze ont été décrochées au «Double masculin» par le duo Abdelbasset Chaïchi - Meziane Belabbès, et en «Individuel garçons» par Abderrahmane Azara.
En revanche, les deux sélections algériennes de handball (filles et garçons) ont raté leurs premières sorties dans ce championnat. L'équipe masculine s'est inclinée face à son homologue saoudienne (25-20), alors que les Algériennes ont été battues largement par les Egyptiennes (38 - 13).
L'Algérie prend part aux Championnats arabes scolaires de handball et de tennis de table des cadets, avec 41 athlètes dont 20 filles, avec l'objectif de jouer les premiers rôles, selon la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS).
En handball, la sélection

algérienne est représentée par 31 joueurs dont 15 filles, alors qu'en tennis de table, 10 pongistes dont 5 filles ont effectué le déplacement en Egypte.
Les deux sélections sont conduites par six entraîneurs dont quatre en handball, à savoir Ghennai Abdelmalek, Chikh Abderrazak, Ali Khoualdia et Nasreddine Ait-Chaouch auxquels s'ajoutent les deux coaches de tennis de table, Gouasmi Benmira et Amar Bayou.
Par ailleurs, un congrès concernant les représentants du sport scolaire au niveau des pays arabes a eu lieu de lundi à mercredi, durant lequel l'Algérie était présente avec trois membres : Absa Tidjani Larbi, directeur central au ministère de l'Education nationale, Abdelhafid Izem, président de la Fédération du sport scolaire et Chenane Ramdane, directeur du développement sportif à la FASS, en présence d'experts et docteurs devant statuer sur la réalité du sport scolaire arabe, à travers des échanges d'expérience de chaque pays.
Le championnat arabe scolaire de handball et de tennis de table enregistre la participation de huit pays : Egypte (organisateur), Emirats arabes unis, Arabie saoudite, Palestine, Algérie, Liban, Jordanie, Sultanat d'Oman.

Mise à jour du calendrier de la L1
L'Entente défie le Mouloudia

Le match qui mettra aux prises aujourd'hui l'Entente de Sétif au MC Alger s'annonce palpitante, eu égard aux espoirs des deux formations qui souhaitent aller de l'avant et se reprendre après une étape difficile.



Par Mahfoud M.

Bendebka et le MCA à l'épreuve de l'ESS

L' Aigle Noir, qui reste sur une belle qualification en demi-finale de la Coupe d'Algérie, après une remontada sur l'USM Annaba qu'elle a battue sur le score de (4/0), souhaite continuer sur cette lancée et ajouter un autre résultat probant en championnat. Les Sétifiens, même s'ils sont distancés par les formations qui occupent le haut du tableau, continuent à croire qu'ils peuvent quand même terminer à une place honorable. Les coéquipiers de Djabou se

donneront à fond pour prendre les trois points du succès face au Doyen qui auront leur pesant en or, surtout que tout reste possible lors de ces dernières journées de la Ligue I, d'autant plus qu'il reste encore quinze points en jeu. Les gars des Hauts-Plateaux se doivent quand même de faire très attention à cette équipe du Mouloudia, capable du meilleur comme du pire, et qui se déplacera à Sétif en conquérant. Les Vert et Rouge, qui ont perdu la totalité de leurs objectifs, savent qu'ils n'ont plus droit à l'erreur et qu'ils se doivent tout au moment s'ac-

crocher le podium pour sauver leur saison et se réconcilier avec leurs fans déçus de leur saison catastrophique, malgré les fonds mis par le bailleur de fonds et le principal actionnaire, Sonatrach. Les poulains d'Adel Amrouche sont conscients qu'ils doivent bien aborder ce dernier virage et cela passe par un succès au stade du 8-Mai, même si ce ne sera pas une sinécure. Les coéquipiers de Bendebka doivent puiser dans le plus profond de leurs ressources pour revenir avec le meilleur résultat.

M. M.

Quarts de finale de la Coupe d'Algérie
La JSMB aura fort à faire face au PAC

La JSMB Béjaïa, qui réalise des résultats en dents de scie en Championnat de Ligue II, sera à l'épreuve, aujourd'hui dans son antre du stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa, du Paradou AC, troisième de la Ligue I Mobilis. Les gars de la ville des Hammadites, même s'ils savent que leur mission ne sera pas de tout repos face à l'une des meilleures équipes du football national, tous paliers confondus, croient quand même en leurs chances de l'emporter. Les Vert et Rouge se donneront en tout cas à fond pour prendre option dès cette rencontre aller

avant d'aller affronter ce même adversaire dans quelques jours en match retour. Les poulains du Tunisien Bouakaz sont conscients du fait qu'ils doivent être prudents face à cette formation du PAC qui a, cette année, damé le pion aux meilleures formations de la Ligue I et qui est en mesure donc de les mettre en difficulté. C'est pour cela qu'ils feront tout leur possible pour être à la hauteur des espérances de leurs fans qui se déplaceront sûrement en force pour les soutenir. De son côté, le Paradou AC, qui est sur une belle lancée en championnat, fera tout pour

surprendre la JSMB chez elle et donc l'emporter et décrocher la victoire qui lui permettra d'être bien lancé pour se qualifier aux demi-finales de la Coupe, sachant qu'elle compte beaucoup sur cette compétition, tout comme elle souhaite décrocher une place honorable en championnat. Les coéquipiers du buteur Zakaria Naïdji se donneront à fond pour prendre une belle option dès cette première manche afin de pouvoir ensuite jouer la phase retour avec aisance et se qualifier au dernier carré.

M.M.

Coupes inter-clubs de la CAF
Le tirage au sort des quarts le 20 mars

Le tirage au sort des quarts de finale de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération de football sera effectué le 20 mars au Caire, a indiqué jeudi l'instance africaine.
Trois clubs algériens, le CS Constantine et la JS Saoura en Ligue des champions et le NA

Husseïn-dey sont toujours en course pour une qualification en quarts de finale. A la veille de la cinquième journée de la Ligue des champions, prévue ce week-end, le CSC est leader du groupe C avec 10 points devant le TP Mazembe (7 points). Dans le groupe D, la JS Saoura est 3^e

avec 5 points, à deux longueurs du leader Al-Ahly. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.
En Coupe de la Confédération, le NAHD est en tête du groupe D avec 7 points devant les Kényans de Gor Mahia (6 pts).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Cinq feux de forêt enregistrés

9 hectares dévastés à Béjaïa

Cinq incendies de forêt se sont déclarés dans la soirée de mercredi dernier dans l'est de la wilaya de Béjaïa. Ces départs de feux dont l'origine reste inconnue, ont été maîtrisés par les soldats du feu de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa qui se sont immédiatement déployés pour les éteindre. «Nos secours sont intervenus pour éteindre plusieurs feux, dont les causes restent à déterminer», indique la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa dans un communiqué de presse qui nous a été transmis jeudi dernier. La Protection civile précise que «le premier feu a été enregistré à 14h40, au village Ivrissen dans la commune de Tizi N'berber et que celui-ci a été éteint après avoir dévasté 2 500 m² de broussailles». Un autre feu s'est déclaré à 18h30, au village Ikkoubab dans la commune de Béjaïa, éteint avec environ 3 000 m² de broussailles. Successivement, un autre incendie a été signalé à 21h05, au village Sidi-Ayad dans la commune de Sidi-Ayad, et il a été maîtrisé. Un quatrième incendie a été enregistré vers 22h00 à Melbou. Il a été éteint après avoir parcouru



8 000 m² de broussailles. Mais le plus important incendie a été recensé vers 19h50, au village Tizi-Ahmed dans la commune de Tichy. L'incendie a été circonscrit vers 01h40 du matin, avec l'apport de 7 camions d'incendie. Les flammes ont occasionné 9 hectares de dégâts entre broussailles et «diss». Selon la Protection civile de la wilaya de Béjaïa, «aucune habitation n'a été touchée, même si l'incendie s'est rapproché de plusieurs maisons, car il a été favorisé par le vent qui soufflait sur la région». «Plus de peur que de mal», souligne notre source.

H. Cherfa

Tamanrasset

100 entreprises attendues à l'Assihar-2019

Plus de cent entreprises sont attendues pour prendre part à partir de dimanche prochain à l'Assihar-2019, un rendez-vous économique et commercial de dimension africaine avec lequel Tamanrasset renoue après plusieurs années d'absence.

Ces entreprises relèvent de différents secteurs et sont spécialisées dans divers segments de la production nationale, selon l'organisme organisateur, la Société algérienne des foires et exportations (Safex).

Cette manifestation économique (10-20 mars 2019), organisée avec le concours de la commune de Tamanrasset, sous le signe de «Assihar : carrefour africain d'échange et de coopération économique», est une opportunité de promotion et de valorisation de la production nationale, ainsi que d'impulsion de la dynamique commerciale avec les pays africains voisins, a-t-on souligné.

Pour le président de l'Assemblée populaire communale (P-APC) de Tamanrasset, Badi Cheikh, les préparatifs ont été finalisés pour assurer le succès de cette édition de l'Assihar («Rencontre» en langue targuine), appelée à contribuer à la dyna-

misation du commerce et à la relance de l'activité de troc avec les pays du voisinage (Mali et Niger), à travers l'échange de certains produits définis par les services du commerce. L'Assihar offre aussi un espace de contact pour les jeunes de la région avec les investisseurs dans différents domaines et les entreprises économiques nationales, afin de les encourager à s'orienter vers l'entrepreneuriat et l'investissement, a-t-il ajouté.

Selon Badi Cheikh, les autorités de la wilaya de Tamanrasset misent sur l'Assihar pour booster l'activité commerciale, touristique et culturelle de la région, à la faveur d'un programme d'animation diversifié impliquant différents secteurs concernés, faire connaître l'artisanat traditionnel et la culture de la population locaux, et impulser le développement de la région.

L'opération d'aménagement du site devant accueillir l'Assihar, au quartier Gataâ El-Oued, a été achevée et a porté sur la mise en place des installations nécessaires visant à assurer les bonnes conditions d'organisation de cette grande rencontre commerciale, a conclu le P-APC de Tamanrasset.

Rachid C.

Le 8 mars 2019



Loumis

Djalou@hotmail.com

Risquant 5 à 15 ans de prison plus une amende

Les pharmaciens appelés à plus de vigilance dans la vente des psychotropes

■ Nouredine Mettioui, vice-président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens (Cnop), a insisté sur la plus grande vigilance du pharmacien dans la vente des produits psychotropes eu égard aux dangers que cela représente.

Thinhinene Khouchi
«Les pharmaciens exerçant dans tout le territoire national sont appelés à être plus vigilants dans la vente des produits psychotropes», a indiqué le vice-président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens en marge de la 2^e édition du salon «GenericMed», précisant que la loi algérienne prévoit des sanctions rigoureuses allant de 5 à 15 ans de réclusion criminelle plus une amende de 500 000 à 1 million de dinars pour commercialisation d'un produit psychotrope sans ordonnance, d'où l'importance de redoubler de vigilance. Mettioui, également responsable du Cnop dans la région de Tlemcen, a rappelé, à ce propos, que les «pharmaciens encourrent énormément de risques et d'agressions de la part de délinquants pour la dispensation des psychotropes», les appelant à beaucoup plus de prudence pour mieux gérer ce dossier sensible. Nouredine Mettioui a d'autre part, appelé les pouvoirs publics à prendre des mesures préventives qui mettent le pharmacien à l'abri lors de la gestion du dossier des psychotropes, à

travers la délivrance d'ordonnances empêchant toute fraude et la consultation en permanence du fichier des malades qui ont besoin de ces médicaments afin d'éviter tout dérapage. «Certains confrères pharmaciens sont malheureusement en prison à cause de la gestion de ces produits psychotropes. Le pharmacien n'est pas protégé et il est donc important pour nous actuellement de faire preuve de vigilance quant à ces produits, d'où la nécessité d'un poste de pharmacien assistant», a-t-il déclaré. Le pharmacien assistant, dont le poste a été créé avec statut particulier à la faveur de la nouvelle loi sur la santé 18-11, sera le seul et unique professionnel qui disposera de la qualité de remplaçant du pharmacien, a-t-il expliqué. Pour le même responsable, c'est une solution alternative au manque de postes de pharmaciens d'officine. «Le tissu national est plus que saturé avec près de 12 000 officines et plus de 1 600 diplômés en pharmacie des 11 facultés qui existent sur la plan national», a-t-il souligné, ajoutant : «Nous appelons les pharmaciens titulaires à recevoir et à accepter, au niveau de leurs offi-

cines, les pharmaciens assistants comme confrères assumant la même responsabilité». L'éducation thérapeutique (ETP) fait partie du travail du pharmacien qui sera plus impliqué dans la prise en charge des malades, notamment chroniques. Le champ d'action des pharmaciens sera élargi grâce à la nouvelle loi sanitaire 18-11 qui évoque l'éducation thérapeutique, a-t-on fait savoir, soulignant que le pharmacien ne sera pas appelé seulement à écouter les médicaments, alors qu'il est en mesure d'accompagner le malade durant son traitement et, par conséquent, contribuer à la rationalisation des dépenses, notamment pour les caisses de sécurité sociale. La deuxième édition du Salon «GenericMed», consacrée aux médicaments génériques, organisée sous le slogan «la responsabilité du pharmacien : conseil à l'officine», a regroupé plus de 500 médecins, pharmaciens et étudiants en pharmacie et médecine, ainsi qu'une trentaine de laboratoires spécialisés dans le médicament générique, dont une grande majorité de droit algérien. T. K.